

Commission locale d'information

Auprès du site de Creys-Malville

Réunion plénière du 16 janvier 2018

Compte rendu

Cette réunion plénière est suivie d'une réunion publique dont le compte-rendu est présenté en seconde partie de ce document.

En présence de :

Membres élus

Nom	Prénom	Organisme et qualité	Représenté(e) par	Présence
Merle	Annick	Vice-Présidente du CD38 Présidente de la CLI		Oui
Motin	Cendra	Députée de l'Isère		Excusée
Puissat	Frédérique	Sénatrice de l'Isère		Excusée
Wauquiez	Laurent	Président de la Région AURA	Etienne Blanc, VP	Excusé
Rival	Christian	Vice-Président du CD38 Maire de Morestel		Oui
Bonnard	Olivier	Mairie de Creys-Mépieu		Oui
Luzet	Frédérique	Maire de Saint Victor de Morestel	GIPPET Gilbert	Oui
Lambert	Jacky	Maire de Briord		Excusé

Autres membres

Nom	Prénom	Organisme et qualité	Représenté(e) par	Présence
Jallon	Pascal	Président du Conseil départemental de l'Ordre des médecins de l'Isère	Dr Jean-René Causse Conseiller	Oui
Gabelle	Claude	Président de la SFEN-Alpes		Oui
Rosette	Laurent	Président d'ARSEC 75		Oui
Bonzi	Hervé	Président de la fédération départementale pêche 38		Excusé
Desbordes	Roland	Président de la CRIIRAD		Excusé

Partenaires

Nom	Prénom	Organisme et qualité	Présence
Bilbault	Damien	Directeur DP2D Site de Creys-Malville	Oui
Dufour	Fabrice	ASN-Lyon	Oui
Epely	Aurélie	Inspecteur ASN-Lyon	Oui
Hautcrocq Rival	Pascale	Astreinte PCDS Site de Creys-Malville	Oui
Préveirault	Pascale	Sous-Préfète de Belley	Oui
Villette	Mickaël	PSPG centrale de Creys-Malville	Oui
Gindroz	Pierre	Secrétaire général Sous-Préfecture de la Tour du Pin	Oui

Mot d'accueil du Maire de la Commune de Creys - Meypieu.

1) Accueil de Madame la Présidente

Mme Annick MERLE

Merci beaucoup Olivier. D'abord je voudrais absolument remercier M. le Maire de nous avoir prêté cette salle pour nous accueillir à cette première CLI que je vais présider. Je remercie également Mme la sous-Préfète de Belley Mme PREVEIRAULT, le secrétaire général de la Tour du Pin, M. GINDOZ qui représente M. MICHAUD, M. le premier vice-président du Conseil départemental de l'Isère, qui doit repartir assez rapidement mais qui a la gentillesse d'être avec nous. Je ne sais pas si Annie POURTIER va nous rejoindre.

Mesdames, messieurs les élus, je ne sais pas s'il y en a qui sont là ou qui vont arriver un peu plus tard. M. le directeur BILBAULT, M. le représentant de l'ASN M. DUFOUR, M. le Docteur CAUSSE, les représentants des chambres consulaires, des associations du personnel, mesdames, messieurs.

Je voulais vous dire qu'évidemment je suis très heureuse de vous accueillir pour la première fois en qualité de présidente de la Commission Locale d'Information du site de Creys - Malville. En effet, c'est tout récent puisque c'est par arrêté du 20 novembre 2017 que le président du Conseil départemental de l'Isère a procédé au changement de présidence.

Je voudrais rendre hommage à Gérard DEZEMPTTE mon prédécesseur qui a présidé cette CLI à plusieurs reprises dont la dernière fois le 23 juin et pour laquelle il nous a montré sa grande connaissance du sujet.

En ma qualité de présidente mais aussi de vice-présidente du Conseil départemental de l'Isère en charge de l'innovation, de la performance des politiques départementales et des questions européennes, je souhaite à la fois poursuivre le travail de Gérard et donner une nouvelle impulsion à cette CLI, notamment en l'associant à une dynamique inter-CLI iséroises et au réseau des CLI du Sud-Est et aux travaux de l'ANCCLI, Association Nationale des CLI. Cela fait suite à une réunion que nous avons eue l'année dernière à Marseille, pour justement travailler plus en réseau sur des sujets importants et que l'on retrouve naturellement dans toutes les CLI.

Cette nouvelle année est l'occasion pour moi de vous présenter d'abord mes meilleurs souhaits pour une année 2018 riche en réussite et en projets, et marque le lancement de cette dynamique avec une réunion d'abord plénière, sur environ une demi-heure, puis ouverte au public comme nous l'impose désormais la loi de la transition énergétique pour la croissance verte. On aura une deuxième réunion publique au cours de l'automne.

J'espère que la séance publique connaîtra quand même un peu d'échange tout à l'heure. Elle sera principalement consacrée à la présentation de la CLI, pour cette première, et de ses acteurs et une information sur l'état d'avancement du démantèlement qui se caractérise par la fin de la phase d'ablation du sodium. Avant cette ouverture au public, je voulais vous proposer de valider le règlement intérieur, qui va vous être présenté, et d'évoquer le périmètre de la CLI dont la composition ne correspond plus maintenant au périmètre du Plan Particulier d'Intervention et de prendre connaissance du budget réservé par le Conseil départemental de l'Isère concernant notre mission. Le Département de l'Isère en charge de l'organisation et

de l'animation des commissions locales d'information auprès des sites nucléaires et moi-même vous souhaitons une bonne réunion.

Et sans plus tarder je vais passer la parole à Ariane PONT et Alain PERROUD en charge de l'organisation et l'animation des CLI. Ils vont se présenter tous les deux. Pour la plupart vous les connaissez mais cela permet de resituer un peu leurs fonctions.

Mme Ariane PONT

Ariane PONT, est en charge au sein du département du service « accompagnement au pilotage des objectifs et des risques ». Ce service a une mission appelée « mission risques » dans laquelle il y a les CLI – au sein de la direction de la performance et de la modernisation du service au public, d'où le lien avec Mme MERLE plus étroit qu'avec d'autres élus.

M Alain PERROUD

M. PERROUD est plus précisément chargé de la dynamique « risques », notamment sur le risque nucléaire, pour l'organisation et l'animation des quatre commissions locales d'information iséroises.

M. PERROUD est en poste depuis le 1^{er} mars 2017 et sa cheffe de service l'accompagne dans une perspective de transmission. Il sera à la retraite dans quelques semaines. Donc c'est pour la continuité du service public. Toujours est-il que c'est un sujet passionnant et que c'est la deuxième réunion de la CLI de Creys-Malville organisée par notre petite équipe en essayant d'associer au maximum les différents acteurs : l'Etat d'abord avec bien entendu les services de la Préfecture et de la sous-Préfecture, l'ASN (l'autorité de sûreté nucléaire) et l'exploitant représenté par son directeur en ce qui concerne le site dont il est question aujourd'hui.

L'idée c'est effectivement une première partie rapide très formelle au départ sur l'approbation du compte rendu que nous avons envoyé.

2) Validation du compte rendu de la réunion plénière du 23 juin 2017

M Alain PERROUD

Nous rédigeons deux comptes rendus. Ici est présente la représentante du bureau d'études NUDEC qui assiste le Département dans cette fonction d'assistance, à la fois bureautique et technique, pour le suivi des CLI. Il y a donc deux versions, deux formats :

- Un format exhaustif qui retrace l'ensemble des échanges des présentations et échanges,
- Un format plus réduit, synthétique, pour permettre une lecture plus rapide, plus facile.

On vous a envoyé le format synthétique et, comme on le disait dans l'invitation, le format plus long, plus complet, est à votre disposition si vous le souhaitez.

En l'absence de remarque, Mme la présidente valide le compte-rendu.

3) Information sur le changement de présidence et échange sur la nouvelle composition de la CLI

M Alain PERROUD

Le support de la présentation est présenté en annexe.

Aujourd'hui le périmètre de la CLI est calé sur le PPI, le Plan Particulier d'Intervention, non pas l'actuel, mais celui de 1994, qui est donc assez ancien et périmé. Celui-ci a été créé à l'origine pour 14 communes de l'Ain et 14 communes de l'Isère : 28 communes au total. Ce qui n'est plus vrai aujourd'hui car il y a eu des fusions de communes pour en créer de nouvelles mais on est sur un périmètre assez large et qui est représenté sur cette carte. En rouge figurent les communes qui sont dans un périmètre de 5 km et en jaune, les communes qui sont dans un périmètre de 10 km.

Le PPI d'aujourd'hui, qui a été revu en 2011 de mémoire, ce sont uniquement deux communes, de part et d'autre de la centrale, le long du Rhône : Briord dans l'Ain et Creys-Mépieu en Isère.

Les solutions envisageables sont les suivantes :

- Première solution, statut quo ante : Est-ce que l'on conserve le périmètre du PPI de 1994 alors qu'il a été fortement réduit, c'est-à-dire l'ensemble de ces 28 communes (aujourd'hui 25) ?
- Deuxième solution : est-ce qu'on se met en stricte concordance avec le PPI de 2011 mais alors on aurait une CLI avec deux communes uniquement, donc une CLI très restreinte ?

Par ailleurs la loi nous impose un certain nombre de quotas par collège. Il y a 4 collèges. Un collège « élus » qui doit représenter 50% des membres de la CLI et chacun des trois autres collèges qui doit représenter *a minima* 10% par collège. Un raisonnement mathématique fait qu'avec seulement 2 communes plus quelques représentants du Département, de la Région et les Parlementaires qui ont changé suite aux élections de 2017, ça ne fait pas beaucoup de personnes, ce n'est pas représentatif. Donc en concertation avec les services de la Préfecture et des deux sous-préfectures on a imaginé - mais c'est une proposition pour l'instant - de travailler sur un périmètre de l'ordre de 5 km en y associant le chef-lieu de canton : Morestel qui est une commune de très grande proximité et au Nord la commune de Montalieu-Vercieu, qui là aussi est très impactée par l'influence de la centrale et Serrières-de-Briord sur le département de l'Ain. En limitant ce périmètre à 14 communes au lieu de 28 initialement, 25 aujourd'hui. C'est une proposition.

La composition des CLI est fixée librement par le président du Conseil départemental sur lequel est implanté le site : ici c'est le président du Conseil départemental de l'Isère. Il est libre mais bien évidemment on voulait quand même vous en parler et solliciter votre appréciation sur cette proposition qui est un peu une cote mal taillée entre le PPI qui est très réduit et le périmètre d'aujourd'hui qui est un peu large. Et l'assistance d'aujourd'hui montre peut-être que c'est un peu trop large.

Mme Annick MERLE

Les débats sont ouverts pour vos remarques, vos réflexions. Ce que l'on vous propose c'est le périmètre de 5 km et de rajouter en plus Montalieu-Vercieu, Morestel et Serrières de Briord, qui sont à l'extérieur pour le moment.

Est-ce que vous êtes d'accord sur ce périmètre ?

Question 1

Dr Jean-René CAUSSE - Conseil départemental de l'Ordre des médecins de l'Isère

Est-ce que vous avez demandé l'avis aux personnes qui seront éliminées de la CLI ?

M Alain PERROUD

Qui ont été invitées aujourd'hui.

Mme Ariane PONT

C'était une façon de leur demander.

Je ne sais pas s'il y a des élus concernés. L'idée c'est de ne pas faire perdurer une situation qui ne serait pas utile parce que cela nécessite beaucoup de travail et de mobilisation.

Mme Annick MERLE

En fait on prenait plus large que le périmètre du PPI.

M Alain PERROUD

Le PPI qui a été réduit par les services de l'Etat en 2011, c'est vraiment deux communes : Briord et Creys Mèpieu. Le maire de Briord est d'ailleurs excusé pour aujourd'hui. Donc c'est une proposition qui pourrait être intégrée dans un arrêté du président du Conseil départemental qui va par ailleurs intégrer deux choses : des petites adaptations formelles et des précisions par rapport au libellé d'aujourd'hui notamment du fait que l'on parle de la fédération de pêche qui a changé de nom. Ce n'est plus la « fédération départementale de pêche et de milieu aquatique ».

Mme Annick MERLE

Est-ce que l'on peut valider le périmètre ? Est-ce que tout le monde est d'accord ? Est-ce que l'on peut considérer que c'est validé ? Parfait.

M Alain PERROUD

Donc la première chose ici c'est le changement, la prise en compte des résultats des élections à la fois sénatoriales et législatives de 2017 où sont intégrés les deux nouveaux parlementaires isérois : Frédérique PUISSAT, sénatrice de l'Isère et Cendra MOTIN, députée de l'Isère. Le président de la Région était déjà membre de la CLI, il est représenté par Etienne BLANC qui était auparavant Député de l'Ain mais qui ne l'est plus. Ces trois personnes sont excusées. Cela ferait 21 membres, 21 élus dans le premier collège.

Remarque 1

M Olivier BONNARD – Commune de Creys-Mépieu

Le « Pays des couleurs » n'existe plus. Ce sont les « Balcons du Dauphiné ».

M Alain PERROUD

Deuxième collège : les représentants des associations de défense de l'environnement. Là il n'y a pas de changement. On est à 6 membres.

Le troisième collège c'est les représentants du personnel. On s'est rapproché de la centrale pour savoir quel était l'état des représentations du personnel actuellement. Il y a 4 syndicats qui sont représentés. Cela tombe bien on propose les 4 syndicats qui sont représentants officiels du personnel de la centrale. Pourquoi 4 ? Parce que si l'on fait le total provisoire du nombre de membres, il est actuellement de 48. Aujourd'hui, il y a 3 membres représentant du personnel c'est complètement irrégulier, on est en deçà de la représentation minimale qui est de 10% minimum par collège. Chaque collège doit représenter au moins 10%. Donc il devrait y avoir au moins, théoriquement, 5 représentants du personnel. Si on descend à 37 membres de la CLI on est à 4 représentants syndicaux. Voilà donc qui tombe bien car il y a 4 syndicats représentés.

Et puis les personnalités qualifiées et représentants du monde économique, c'est là où on a fait quelques modifications pour adapter les nouvelles appellations. On a rajouté la SFEN, la Société Française d'Énergie Nucléaire, qui est représentée ici par son représentant régional M. Claude GABELLE qui va intervenir tout à l'heure pour présenter rapidement son association. Tout simplement parce que c'est quelqu'un qui est fidèle aux CLI et intervient dans toutes les CLI de l'Isère. Curieusement il n'a pas été intégré officiellement jusqu'à présent. Ce n'était pas gênant de rajouter un membre parmi les membres du collège des personnalités qualifiées et représentants du monde économique. C'est là aussi une proposition qui relève de la compétence du Département qui prendra la décision de l'acter aujourd'hui.

4) Approbation du règlement intérieur

M Alain PERROUD

Le support de la présentation est présenté en annexe.

Point suivant : l'approbation du règlement intérieur. C'est un projet de règlement intérieur que je vais essayer de vous présenter rapidement, le plus simplement possible. C'est un projet qui a été validé par le bureau, qui va remplacer en quelque sorte un vide car jusqu'à présent il n'y avait pas de règlement intérieur tout simplement. Donc c'est juste pour formaliser un petit peu le mode d'organisation et de fonctionnement de la CLI comme cela existe pour les autres CLI de l'Isère.

D'abord la composition de la commission. Là c'est quelque chose qui est tout à fait habituel, c'est-à-dire les quatre collèges qui constituent l'assemblée des membres avec voix délibérative que je viens de vous indiquer : les élus, les représentants du personnel, les représentants d'associations de défense de la nature, les représentants du monde économique et les personnes qualifiées.

Les membres avec voix consultatives, c'est ce que j'appelle dans mon jargon « les partenaires », c'est-à-dire les représentants de l'Etat, l'ASN et l'exploitant, qui constituent le triptyque avec lequel nous avons l'habitude de travailler.

Puis les membres associés des experts ou des gens qui ne sont pas membres officiels mais qui peuvent être conviés selon les sujets. Et ces gens-là sont nommés par le président du Conseil départemental. La fréquence des réunions est prévue aussi. C'est aussi la loi qui nous l'impose : deux réunions plénières chaque année avec une précision sur le rôle de la commission. Je ne suis pas rentré dans les détails parce qu'on avait très peu de temps mais si vous voulez on peut en parler, si vous avez des questions là-dessus.

Sur la composition du bureau : 6 membres avec voix délibérative. En fait ces 6 personnes sont :

- La Présidente bien évidemment,
- Les deux maires qui sont précisément les deux maires concernés par le PPI : le maire de la commune de Briord et le maire de la commune de Creys-Mépieu ici présent. Donc cela fait 3.
- Puis un représentant pour chacun des collèges :
 - o M. GABELLE est le représentant du collège 4,
 - o M. ROSETTE est le représentant des membres du collège des associations de défense et de protection de la nature.
 - o Pour le collège des représentants du personnel, pour l'instant il n'y a personne. Le siège est vacant.

Et la fonction principale du bureau c'est trois semaines / un mois avant la réunion de la CLI de préparer cette fameuse réunion plénière ou publique.

Les autres fonctions :

- Le secrétariat : c'est le service du Département qui en est responsable, et nous avons l'apport du bureau d'études NUDEC, un nouveau prestataire suite à un marché public de 2017. Un petit aparté : le marché a été renforcé sur le plan de l'assistance technique, un peu moins de bureautique et un peu plus d'assistance technique.
- Mise en place de groupe de travail, ça c'est classique, si éventuellement il y a une procédure, une demande d'avis, etc.
- L'activité budget et le programme prévisionnel. Chaque année sont établis un programme prévisionnel et un bilan de l'activité financière de l'année précédente. Il est prévu aussi des frais de déplacement pour les représentants de la CLI, notamment au sein de la fédération nationale, l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information : l'ANCCLI. Vous avez deux représentants aujourd'hui qui sont M ROSETTE et M GABELLE. Les modalités sont précisées par analogie avec les modalités de remboursement des agents du Département. Par ailleurs, il est prévu un système d'information réciproque entre la CLI et la centrale sur tout évènement. Par exemple, chaque fois qu'il y a un incident significatif, Mme la présidente et les services du Département en charge du secrétariat de la CLI sont informés, comme les services de l'Etat.
- Diffusion des travaux au public. Le règlement intérieur précise tous les supports d'informations du public disponibles, à l'attention du public et notamment portés sur le site internet du Département. On est en train de travailler actuellement pour rendre encore plus accessible l'accès au site concernant les risques et plus précisément les CLI, de telle manière que tous les comptes rendus et supports de communication soient mieux accessibles au grand public. C'est la loi de transparence qui le veut, on est vraiment dans la lettre et l'esprit. Et l'approbation en séance puisque l'idée c'est effectivement de travailler uniquement sur les points inscrits à l'ordre du jour cela va de soi.

En fait c'est un règlement intérieur qui a le mérite au moins d'officialiser une pratique qui existe depuis très longtemps. La seule nouveauté substantielle c'est d'instaurer un bureau, puisque jusqu'à présent il n'y avait pas de bureau, en tout cas depuis quelques années.

C'est un règlement qui n'est pas compliqué mais qui sera communiqué bien entendu avec le compte rendu.

Y a-t-il des observations ? Y a-t-il des oppositions ou des observations par rapport à ça ? Pas d'observations.

5) Présentation du budget 2018

M Alain PERROUD

Le support de la présentation est présenté en annexe.

On va passer au point suivant et on va parler d'argent puisque je vais vous présenter le budget proposé par la CLI. Ce projet, en fait, est celui qui a été voté par le Conseil départemental, qui vote l'intégralité des dépenses sur l'ensemble des 4 CLI de l'Isère. Je vous présente une proposition de répartition entre les 4 CLI de l'Isère. Un budget de 73 050 € a été voté par l'Assemblée départementale. Là-dessus. Il y a 20 300 € affectés à titre très prévisionnel pour la commission locale de ce site.

A noter que toutes les réunions de bureau ont été calées, notamment sur les tarifs afférant au marché, en croisant ça avec une liste de réunions. On a renforcé le volet prestation technique parce que l'on pense que pour la phase de démantèlement actuelle, qui suit la phase d'ablation du sodium, il y a peut-être un certain

nombre de vigilances et d'attentions de pédagogie à développer autour de cette phase importante. On espère pouvoir réaliser une lettre d'information dans le premier semestre pour communiquer largement au-delà de cette séance publique.

Donc 20 300 €, c'est une forte accélération pour cette CLI puisque l'année dernière 11 325 € lui avaient été impartis.

Traditionnellement l'ASN apporte une contribution de 50% sur ce budget, donc on a mis à titre prévisionnel 10 150 € de demande de subvention auprès de l'autorité de sûreté nucléaire pour sa contribution habituelle.

Ça c'est le point budgétaire. Il n'y a pas besoin de validation puisque les crédits de la CLI sont les crédits du Département. On a prévu assez large cette année pour faire des choses intéressantes.

6) Calendrier prévisionnel des réunions

M Alain PERROUD

Le support de la présentation est présenté en annexe.

Dernier point : un calendrier prévisionnel des réunions, parce qu'on essaye d'établir un programme de travail cohérent sur l'ensemble des CLI de l'Isère. On s'est concerté non seulement avec les agendas des différents présidents des commissions locales d'information mais aussi avec les services de l'Etat, les services de l'ASN et l'exploitant, donc les trois blocs de partenaires pour avoir un calendrier à peu près équilibré et qui corresponde aux contraintes de chacun. On est parti sur une base de trois réunions pour cette année :

- Une réunion aujourd'hui.
- Une réunion en mai. On est parti sur la base du jeudi 17 mai à 15 h. Comme on raisonne très en amont cela peut évoluer.
- En octobre une réunion mixte plénière / publique, le 4 octobre à 17h. Tout à fait prévisionnel.
-

Mme Ariane PONT

L'idée de les mettre en journée c'était de permettre aux intervenants type ASN ou exploitant et nous de venir sur la journée et pas forcément le soir étant donné qu'il y a de la route après. On a essayé de faire au mieux. Par contre la réunion publique, on la met le soir bien évidemment pour que le plus de gens possible puissent y assister. Le 4 octobre à 17h, c'est la réunion publique.

M Alain PERROUD

Alors c'est une réunion plénière / publique. En fait il y a plusieurs formules puisque la loi de transition énergétique nous impose d'organiser une réunion publique. On ne sait jamais à l'avance, en tout cas pour ces premières sessions et c'est le cas dans toutes les CLI de France – il y a beaucoup de concertation avec les différents chargés de mission au niveau de l'ANCCLI, pour savoir quelle est la meilleure formule parce que :

- Certains Départements ouvrent systématiquement leurs réunions plénières au public pour répondre aux exigences de la loi.
- Certaines CLI organisent des réunions spécifiques sur des sujets précis mais au risque qu'il n'y ait personne, c'est compliqué.
- Ou il peut y avoir d'autres formules, comme par exemple de se greffer sur un exercice de sécurité organisé par l'Etat, avec une phase d'information du public. C'était le cas de Saint Alban à l'automne dernier. On a fait en deux temps : d'abord une information des services de l'Etat pour la préparation de l'exercice, une information sur l'exercice de sécurité pilotée par l'Etat, cette réunion valant pour la partie CLI, réunion publique puisqu'on était sur ce sujet de sécurité qui mobilise les populations.

Pour l'instant on a fini cet ordre du jour rapide sur la partie administrative ou technique. Maintenant on peut passer à la partie « ouverture au public ».

Réunion publique du 16 janvier 2018

Compte rendu

Mme Annick MERLE

Nous allons passer directement au point 3.

1) Accueil de Madame la Présidente

Ce point a été abordé lors de la réunion plénière, comme aucune personne du public n'est présente, il n'est pas renouvelé.

2) Présentation de l'organisation et du fonctionnement de la CLI

Ce point a été abordé lors de la réunion plénière, comme aucune personne du public n'est présente, il n'est pas renouvelé.

3) Présentation des acteurs – partenaires et de leur rôle

M Alain PERROUD

On a prévu de commencer par l'Autorité de sûreté nucléaire puis les services de l'Etat pour dire quelques mots sur le rôle de l'Etat par rapport aux centrales : ce sera très succinct. On parlera un petit peu de l'un des acteurs puisque l'idée était de présenter la SFEN : la Société Française d'Energie Nucléaire.

Remarque 2

M Olivier BONNARD

N'hésitez pas à envoyer un mot à la mairie pour le mettre sur le site de la commune. Cela ne gêne pas.

M Alain PERROUD

Dans l'invitation aux maires on avait demandé comme cela avait été convenu le 23 juin dernier que les maires publient /affichent sur les panneaux municipaux les informations.

Mme Ariane PONT

Deux personnes de la centrale sont entrées, donc on va continuer.

Mme Annick MERLE

On souhaite la bienvenue aux personnes qui viennent de nous rejoindre. Je crois que vous travaillez à la centrale. Bienvenue, merci de nous rejoindre. Ce que je vous propose puisque l'on est sensiblement sur une réunion publique et que les deux personnes qui viennent de nous rejoindre nous connaissent parfaitement bien, c'est que l'on passe directement au point 3 de la réunion publique : la présentation des acteurs partenaires et de leurs rôles et témoignage d'un membre de la CLI.

M Alain PERROUD

L'Autorité de sûreté nucléaire commence. En fait on a un petit peu modifié l'ordre de passage, pour qu'EDF puisse intervenir en une seule fois.

a) ASN

M Fabrice DUFOUR

Le support de la présentation est présenté en annexe.

M DUFOUR est le chef de pôle LUDD délégué à l'ASN, l'Autorité de sûreté nucléaire, c'est-à-dire (pôle labo-usine-déchets-démantèlement) au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il présente la chargée de site Mme EPELY en charge du site, du contrôle de Creys-Malville et des opérations de démantèlement associées.

Il présente en quelques slides l'Autorité de sûreté nucléaire, son rôle et ses différentes missions.

L'Autorité de sûreté nucléaire assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour protéger les personnes et l'environnement des risques liés à l'utilisation du nucléaire et contribuer à l'information des citoyens.

L'exploitant est le premier responsable de la sûreté nucléaire puisqu'il prend au quotidien les décisions d'exploitation et dispose d'une filière indépendante de sûreté (autoévaluation de la sûreté). L'ASN assure un contrôle par sondage de la sûreté nucléaire des installations sur la base d'un programme d'inspection et de processus d'instruction.

Les différentes missions de l'Autorité de sûreté nucléaire sont :

- Réglementer, c'est-à-dire contribuer à l'élaboration de la réglementation sur tous les projets de décrets et d'arrêtés ministériels en prenant en compte la décision réglementaire technique des différentes installations nucléaires. C'est aussi autoriser chaque changement important de la procédure de démantèlement qui donne lieu à une instruction de l'Autorité de sûreté nucléaire soit au niveau local soit au niveau national.
- Contrôler. L'ASN a fait un certain nombre d'inspections sur les sites nucléaires à la fois, ce qui sera présenté un petit peu après, les laboratoires et usines mais aussi les centrales nucléaires et tout ce qui touche à la radioprotection. Et juste pour vous donner un petit ordre d'idée l'Autorité de sûreté nucléaire fait à peu près 2000 inspections par an en France sur les différents sites. Contrôler cela veut dire quoi ? Vérifier le respect des règles et les prescriptions associées aux différents décrets d'autorisation et décisions réglementaires associées.
- L'ASN a aussi un rôle de conseil lorsqu'il y a une crise. Elle contribue à la gestion des situations d'urgence en appui au Préfet, qui est le décideur en matière de protection des populations.
- Et enfin l'ASN a une mission d'information du public. Il y a une publication sur le site asn.fr des différents décrets d'autorisation, des différentes décisions réglementaires et des différentes suites des inspections faites sur les sites qui informe le public des écarts qui ont pu être constatés lors des inspections.

L'Autorité de sûreté nucléaire est une autorité administrative indépendante. Qu'est qu'une Autorité administrative indépendante ?

C'est une Institution de l'État, chargée, en son nom, d'assurer la régularisation dans un secteur qui lui est propre et pour lequel le gouvernement veut éviter d'intervenir. Elle dispose d'un certain nombre de pouvoirs. Elle agit au nom de l'État et certaines compétences dévolues à l'administration lui sont déléguées. Et enfin, elle est indépendante à la fois des secteurs contrôlés mais aussi des pouvoirs publics.

L'Autorité de sûreté nucléaire est une autorité administrative créée par la loi de 2006, relative à la transparence et à la sécurité nucléaire. Du point de vue organisationnel, il y a des divisions dans différentes régions et un service central basé à Paris disposant d'un certain nombre de divisions en appui aux divisions régionales. Il y a :

- La direction des centrales nucléaires.
- La direction des équipements sous pression nucléaire, qui est plus pour les réacteurs nucléaires.
- La direction du transport et des sources, pour tout ce qui est lié au transport des sources radioactives,
- La direction des déchets, des installations de recherche et du cycle, qui concerne donc le site de Creys-Malville. C'est une direction qui est en appui à la division de Lyon pour traiter toutes les demandes d'autorisation liées au site de Creys-Malville.
- La direction des rayonnements ionisants et de la santé.
- La direction de l'environnement et des situations d'urgence.
- La direction des relations internationales.
- La direction de la communication et de l'information des publics.

Vous voyez les différentes répartitions géographiques des divisions au sein de la France. En effectif, en 2017, on est autour de 500 agents dont 300 inspecteurs.

Le budget de l'Etat consacré à la transparence et au contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France est d'environ 175 M€ :

- 80 M€ pour l'ASN.
- 85 M€ de travaux d'expertise de l'IRSN. L'IRSN c'est l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire. C'est l'expert technique quand il y a des problématiques techniques dans les différents domaines de sûreté. C'est l'expert qui donne des avis pour juger ou non de la sûreté d'une installation ou d'une opération, par exemple le démantèlement de la centrale de Creys-Malville.
- 10 M€ pour d'autres missions de l'IRSN et pour le fonctionnement du Haut Conseil de la Transition des Installations de Sûreté Nucléaires.

Le champ de contrôle : tout d'abord l'Industrie électronucléaire. Il y a deux types d'installations :

- Ce qu'on appelle les réacteurs nucléaires, les 58 réacteurs nucléaires que vous connaissez qui sont disposés en France. Et tout ce qui est installation, ce qu'on appelle installations INB.
- Ce qu'on appelle LUD : c'est les usines qui permettent la fabrication du combustible, donc le cycle du combustible en amont et en aval. Amont : c'est la fabrication du combustible. On a une grosse partie de la préparation du combustible faite en Rhône Alpes dans la région du Tricastin, où l'enrichissement est fait et le pastillage qui sert aux barres de combustible. Le cycle aval du combustible : lui est plus à COGEMA LA HAGUE, c'est le retraitement du combustible après utilisation dans les centrales nucléaires.

Il y a la radioprotection, la protection de l'environnement, les situations d'urgence, et les conditions de travail et la qualité de l'emploi.

Un petit mot sur le nucléaire de proximité : c'est tout ce qui concerne la radiothérapie, la radiologie, et aussi tout ce qui sert pour les industries. Ils ont des sources qui permettent de détecter, par exemple, une épaisseur de lame, la mesure d'une section. On a à peu près 15 000 sources de type industriel contrôlées par l'Autorité de sûreté nucléaire, via des inspections.

En Rhône-Alpes, on trouve un parc mixte composé à la fois de centrales nucléaires et de toute la partie aval de la préparation du combustible :

- Le parc de centrales nucléaires (Bugey, Cruas, Saint-Alban et Tricastin).
- Le site ORANO du Tricastin : usines regroupant l'ensemble des activités de chimie et d'enrichissement de l'uranium
- Romans sur Isère : usines de fabrication d'éléments combustibles
- Creys-Malville donc le site en démantèlement de Superphénix.
- Bugey, à la fois un site en démantèlement d'une ancienne génération de centrales nucléaires, c'était la filière UNGG, graphite gaz et des réacteurs en fonctionnement.
- A Grenoble un réacteur de recherche qui s'appelle ILL.
-

Voilà en quelques mots la répartition géographique.

Question 2

Dr Jean-René CAUSSE

J'ai vu que vous aviez pour mission de contrôler et de sanctionner, il n'y a jamais des bons points quand ça va bien ?

Fabrice DUFOUR

Normalement tout doit aller bien en permanence. L'ASN a un rôle de contrôle. C'est ce que je disais. L'exploitant a vraiment, lui, en charge la sûreté de l'installation et nous, inspecteurs, on contrôle via des inspections au cours de l'année. Le nombre d'inspections dépend de l'enjeu et des activités des sites. Certains sont sous surveillance renforcée. Avec des points qui sont périodiques avec l'exploitant et l'ASN, pour voir si la sûreté de l'installation est bien gérée. Lors de son rapport annuel sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France, l'ASN souligne les points de progrès et les points de lacunes des différents exploitants.

Dr Jean-René CAUSSE

Oui, mais moi je parlais en tant que médecin, pour la bienveillance des personnes et des relations.

<p>C'est le risque.</p> <p>Un « très bien » c'est mieux que de ne pas leur dire.</p> <p>En matière de nucléaire, on part du postulat que la sûreté doit être satisfaisante sur un site. Donc, le niveau minimal attendu est élevé et il est donc normal que tout se passe bien.</p> <p>Il faudrait modifier la dialectique.</p>	<p><i>Fabrice DUFOUR</i></p> <p><i>Dr Jean-René CAUSSE</i></p> <p><i>M Fabrice DUFOUR</i></p> <p><i>Dr Jean-René CAUSSE</i></p>
Question 3	
<p>Il y avait Genève sur la carte ?</p> <p>C'est le CERN. C'est un centre européen de recherche sur les particules qui est aussi placé sous la surveillance de l'ASN même si le droit Français ne s'applique pas directement au CERN.</p> <p>La surveillance du CERN s'inscrit dans le cadre d'une convention tripartite entre l'ASN, l'OFSP qui est l'autorité suisse en matière de radioprotection, et le CERN qui dispose d'un statut extraterritorial. Mais l'ASN ne pourrait par exemple pas dresser de procès-verbal sur le CERN.</p>	<p><i>Mme Pascale HAUTCROCQ RIVAL</i></p> <p><i>M Fabrice DUFOUR</i></p>

b) L'Etat

Mme Pascale PREVEIRAULT - Sous-Préfète de Belley

Mme PREVEIRAULT participe à cette CLI et remercie d'avoir été invitée. Elle rappelle que le sous-Préfet de la Tour du Pin et les communes de l'Isère concernées par le plan particulier d'intervention de la centrale du Bugey participent à la CLI de la centrale de Bugey. Ils se voient régulièrement avec les partenaires isérois. Les rôles de l'Etat et des services de Préfecture concernant l'aspect protection des populations en cas d'accident. C'est pourquoi sont mis en place des plans particuliers d'intervention pour chaque installation nucléaire et comme l'a indiqué précédemment M DUFOUR, l'ASN vient en appui en cas de crise pour conseiller, apporter les éléments nécessaires pour permettre au Préfet de prendre les décisions vis-à-vis des populations en cas d'accident.

M Alain PERROUD

Merci pour l'information. Nous avons effectivement un public un peu particulier, qui est plutôt un public averti donc ils connaissent déjà. Ce que je voudrais juste peut-être dire aussi, c'est que dans le cadre des rencontres des CLI Sud Est qui ont été organisées par le Conseil départemental des Bouches du Rhône et la CLI de Cadarache, nous avons rencontré les élus, Mme la présidente et M GABELLE. Nous avons rencontré aussi nos correspondants de la CLI du Bugey : la présidente et l'animateur. Nous sommes partis sur l'idée de prolonger ces rencontres interrégionales par des présences éventuellement croisées, si je puis dire d'une CLI à l'autre. Donc on a formulé le désir, dans la mesure où on serait averti suffisamment tôt et que l'on aurait de la disponibilité, soit Mme MERLE en tant qu'élue, soit nous en tant que techniciens, d'aller voir un peu ce qu'il se passe chez nos voisins. On l'a fait par exemple avec la CLI de Romans, ça s'est passé avec la Drôme. On ne l'a pas encore fait avec la CLI du Bugey mais on aura peut-être l'occasion de le faire prochainement.

Mme Annick MERLE

Mme la présidente précise qu'elle rencontre souvent Mme BAUDE. Elle pourra ainsi aborder le sujet avec elle.

Mme Pascale PREVEIRAULT

On vous a associé aux partenaires Isérois, pour l'accompagnement en terme économique des emplois et des entreprises qui vont intervenir sur le grand chantier grand carénage. Et bien évidemment, on a associé les partenaires Isérois puisque la centrale du Bugey est certes dans l'Ain mais les communes de l'Isère sont concernées. Et à ce titre-là, on a donc associé les chambres consulaires, le conseil départemental de l'Isère.

Vous avez été invités au comité de pilotage qui se réunit une fois par an pour faire le point et pour prendre connaissance de toutes les actions qu'on va mener en matière d'économie, d'emploi pour l'accompagnement de ce grand chantier.

M Alain PERROUD

Nous avons une petite expérience sur le grand carénage. Puisqu'il y a déjà eu une visite décennale sur le réacteur 1 de Saint Alban l'année dernière et cette année, c'est le réacteur 2. Donc on est aussi en pleine phase de travail, on va dire, sur le prolongement, en quelques sortes, de ces équipements. Cela rejoint vos problématiques.

Troisième acteur, ce n'est pas un partenaire, mais c'est un interlocuteur habituel comme précisé tout à l'heure. C'est la SFEN, la Société Française d'Énergie Nucléaire qui est représentée aujourd'hui par son président et qui est membre de la CLI. Donc c'est en tant que membre de la CLI que nous avons souhaité un témoignage de M GABELLE sur comment il voit sa présence au sein de la CLI et notamment de Creys-Malville.

4) Témoignage de la SFEN

M Claude GABELLE – SFEN-Alpes

Le support de la présentation est présenté en annexe.

La SFEN c'est une association loi 1901. C'est une société scientifique qui a été créée en 1973. La SFEN, c'est la Société Française d'Énergie Nucléaire. En fait c'est le carrefour français des connaissances sur l'énergie nucléaire mais pas seulement l'énergie, il y a la médecine.

Elle regroupe aujourd'hui, 3 600 professionnels, ingénieurs, techniciens, chimistes, médecins, professeurs, étudiants.

Nous avons pour mission de partager, d'informer, de publier. C'est nous qui publions la revue générale nucléaire (RGN). Nous avons une présence active sur les réseaux sociaux. Nous valorisons l'expérience scientifique et la rigueur technique, en apportant une attention particulière à l'excellence scientifique et à la rigueur des travaux. Nous contribuons à beaucoup de débats. Nous fédérons les acteurs, nous mutualisons les connaissances. Nous organisons en France, avec des acteurs étrangers énormément de conférences sur notamment les démantèlements et sur les réacteurs de production.

La SFEN est divisée en sites régionaux. La SFEN Alpes compte 155 adhérents ; son siège est à Grenoble.

Alors qu'est-ce qu'on fait ? On organise des visites, comme je vous l'ai dit. Il y a beaucoup d'étudiants chez nous et on organise des visites de sites pour eux. En 2016, nous avons organisé une visite à Bugey et à Cadarache. On a organisé deux conférences. Sur 2017 trois visites ont été faites. Nous participons à toutes les CLI du département de l'Isère : Creys-Malville et Saint Alban et le CEA - ILL. Nous avons contribué aux journées organisées par l'ASN sur les inspections post-Fukushima sur le site de l'ILL. J'ai été invité par l'ASN à participer à une journée sur site. J'ai trouvé très intéressant de travailler avec vous sur le sujet. Nous avons contribué à la rencontre des CLI du Sud Est en mai 2017, à Marseille et à Cadarache.

Voilà en deux mots ce que je peux vous dire sur la SFEN. Tout ce qui est général à la SFEN vous pouvez le trouver sur notre site : sfen.org. Après vous voyagez dans le site et vous pouvez aller sur le groupe Alpes ou les autres groupes et sur aussi toutes les commissions techniques liées à la SFEN.

Question 4

Dr Jean-René CAUSSE

Une association ça vit comment ? C'est subventionné ? C'est des cotisations ?

M Claude GABELLE

Nous avons des partenaires industriels au niveau national et nous avons deux partenaires industriels grenoblois. Et puis il y a les cotisations.

M Alain PERROUD

Pour indiquer un peu le contexte, on a choisi de faire intervenir M GABELLE parce qu'effectivement il peut témoigner de l'activité d'une association qui défend et qui valide en quelque sorte les faits nucléaires. Pour

d'autres CLI notamment pour la réunion publique du CEA et de l'ILL c'était la CRIIRAD qui était intervenue. On essaye d'alterner un petit peu les tendances en quelque sorte, et puis l'année prochaine ça peut être l'inverse. C'est pour montrer la pluralité des membres de la CLI et les débats qui peuvent être intéressants car ils sont à la fois opposés et complémentaires.

M Claude GABELLE

Juste un petit mot à destination d'EDF : pourquoi je me suis attaché à la CLI de Creys-Malville ? Parce que je suis ingénieur et retraité d'AREVA et que j'ai fait 25 ans de démantèlement sur le site de Marcoule.

5) Présentation d'EDF (DP2D)

M Damien BILBAULT – EDF

Le support de la présentation est présenté en annexe.

M BILBAULT fait une présentation en deux temps : présentation de la DP2D par rapport à la partie déconstruction d'EDF, puis un point d'avancement de l'état du démantèlement des réacteurs. On va démarrer par EDF et la déconstruction.

D'abord sur la déconstruction quelques mots sur EDF. EDF est dans un projet d'entreprise comme toute entreprise à horizon moyen terme cap 2030 avec 3 piliers :

- Le client (qui ne sera pas abordé aujourd'hui),
- Une partie production bas carbone avec un mixte énergétique équilibré entre nucléaire et énergie renouvelable. Pourquoi en parler ? Vous verrez à la fin de la présentation un rebouclage là-dessus. Ce qui est la force d'EDF notamment en France, puisqu'on a un parc où on produit 15g de CO2 par kW. Sachant que la moyenne européenne est plutôt à 300. Si jamais EDF produisait à la moyenne européenne on augmenterait de 33 % les émissions globales de la France, l'objectif étant plutôt de les diviser par deux. L'équation ne pourrait pas se faire sans ça.
- Un troisième pilier important sur le développement international. Et justement vous verrez que dans le démantèlement on participe également à ce pilier-là.

Dans la région Rhône-Alpes tous les métiers d'EDF sont présents avec près de 15 000 salariés. Plus 1,7 milliards d'euros d'achats annuels hors opération ponctuelle grand carénage (une opération grand carénage c'est 2 milliards supplémentaires). On a comme unités : 4 unités d'ingénieries : 2 à Lyon, 1 à Chambéry et 1 à Grenoble. Cela fait près de 2 000 experts dans l'hydraulique et le nucléaire. 4 centrales nucléaires qui sont en production, 170 barrages et 150 MW d'éolien sur la région. De plus en plus de projets photovoltaïques, sans trahir de secret en Isère, EDF Energies Nouvelles est en train de prospecter plusieurs projets photovoltaïques dans la région, de mémoires c'est 7 ou 8. Ce n'est pas négligeable.

Et puis sur l'aspect déconstruction et gestion des déchets, l'unité à laquelle appartient M BILBAULT, nous avons deux réacteurs en démantèlement, un sur Bugey 1 et un ici, plus une installation d'entreposage qui s'appelle ICEDA, qui est en train d'être construite sur le site du Bugey. La région Auvergne-Rhône-Alpes est l'une des rares régions de France qui produit plus d'électricité qu'elle n'en consomme. Pas loin du double. Ce qui évidemment n'est pas le cas de certaines de nos régions voisines.

M BILBAULT parle maintenant de démantèlement et de déconstruction. Il va peut-être enfoncer des portes ouvertes mais nos derniers baromètres riverains disent que 40% des riverains autour de la centrale pensent que ce n'est pas EDF qui exploite le site de Creys-Malville. M BILBAULT l'affirme : EDF est bien le propriétaire de ses sites nucléaires y compris quand ils sont en démantèlement, et EDF est responsable techniquement et financièrement du démantèlement de ses installations. En tant que producteur responsable du cycle de vie de ses installations, EDF les construit, les exploite et les déconstruit.

Le démantèlement, c'est la loi qui l'impose, doit être réalisé dans des délais les plus courts possibles avec trois priorités :

- Évidemment comme dans tout domaine nucléaire la sûreté de l'installation.
- La sécurité de l'ensemble des intervenants.
- Le respect de l'environnement.

L'ensemble des opérations de déconstruction est contrôlé par l'ASN et soumis aux mêmes exigences de transparence d'exploitation des centrales d'où l'existence d'une CLI y compris pour une centrale en déconstruction.

Concernant les centrales en démantèlement appartenant à EDF en France (évidemment, le CEA et ex-AREVA démantèlent aussi des installations), EDF possède à peu près 10 ans d'expérience de démantèlement du nucléaire. Nous avons 9 chantiers en cours en France, sur 4 technologies différentes. M BILBAULT ne va pas toutes les zoomer car on est avant tout ici pour parler de Creys-Malville mais rapidement on a :

- Une centrale à Chooz dans les Ardennes, Chooz A. Il y a une centrale Chooz B qui est encore en exploitation. Chooz A est un prototype de réacteur à eau pressurisée, qui est le prototype des 58 réacteurs exploités en France et qui sont tous faits sur ce modèle-là. Donc ce prototype est extrêmement intéressant parce qu'on expérimente ou teste les techniques qui seront mises à profit pour démanteler l'ensemble des autres réacteurs. On a obtenu le décret de démantèlement en 2007, la fin du démantèlement de cette centrale est prévue pour 2022, donc 15 ans de démantèlement.
- M BILBAULT passera rapidement sur d'autres centrales qui sont des réacteurs notamment plus anciens comme Brennilis en Bretagne : un réacteur à eau lourde unique en France. Le réacteur n'a pas aujourd'hui une autorisation de démantèlement complète délivrée par les autorités. On est uniquement sur un décret de démantèlement partiel et EDF est en train de préparer la dépose d'un décret de démantèlement total pour pouvoir finir les opérations.
- 6 réacteurs de type uranium naturel graphite gaz, donc la première génération de parc nucléaire développée, technologie française au départ CEA, qui ont tous été arrêtés dans les années 70-80, 90 pour les derniers. Bugey 1 était le plus récent. Ces réacteurs font l'objet d'une remise en cause de leur stratégie de démantèlement puisque nous avons un problème d'exutoire de déchets sur les graphites contenus dans les réacteurs de ces centrales là et également un scénario de démantèlement qui initialement se faisait sous eau et qui maintenant se fera sous air. Du coup remise à plat du scénario qui est en cours d'études entre les services auxquels M BILBAULT appartient et l'ASN au niveau national.
- Et puis Creys-Malville qui est de loin le plus gros réacteur de tous ceux-là, c'est un réacteur de 1200 MW. Alors que le deuxième plus gros c'est celui de Bugey 1 qui fait 450 MW donc on est deux fois plus gros que le deuxième. Qui est également le dernier arrêté en 1998 et dont le début de démantèlement a démarré en 2006 et qui est un réacteur à neutrons rapides de génération 4.
- Comme on est en train de démanteler ces 4 réacteurs on considère que notre expérience et notre expertise sont uniques au monde avec des atouts très forts. C'est EDF qui exploite les centrales et qui les démantèle derrière. Un certain nombre de chantiers différents et de technologies différentes, ce qui permet d'être assez large en termes de technologies. On n'a pas toutes les technologies nucléaires présentes dans le monde. Par exemple, on n'a pas démantelé de RBMK typiquement ceux de Tchernobyl, ni de réacteurs à eau bouillante, typiquement ceux de Fukushima. Mais à part ces deux-là, on a la plupart des réacteurs existants dans le monde donc on sait comment faire.

On est une équipe d'environ 1 000 personnes en charge de la déconstruction et de la gestion des déchets. On peut intégrer Cyclife, qui est une filiale européenne avec des actifs en France, en Suède et en Angleterre qui permet de gérer les services en matière de démantèlement et de gestion des déchets nucléaires. C'est cette filiale-là qui s'occupe de chercher des marchés à l'international.

Il y a 110 réacteurs arrêtés dans le monde, 200 autres qui seront arrêtés d'ici 15 ans. EDF estime que c'est un marché de l'ordre de 200 M€. Clairement c'est un marché intéressant à prendre puisque cela nous permet d'entretenir nos compétences et de chercher l'expérience pour pouvoir derrière réaliser de manière plus efficace et à moindres coûts les démantèlements chez nous. C'est évidemment intéressant pour EDF et pour les filières du nucléaire françaises.

Ce qu'il faut retenir dans le marché du démantèlement c'est que c'est un domaine assez innovant, avec notamment ce qui a été vu sur les premières centrales arrêtées. En ce moment, l'idée c'était d'arrêter les centrales et de les mettre en état sûr et attendre que la radioactivité décroisse dans le temps pour pouvoir y retourner. On a eu de tels progrès de la robotique que, sur les endroits les plus dangereux pour nos intervenants on n'a plus besoin d'y aller, on envoie des robots ce qui permet justement de pouvoir démanteler le plus rapidement possible après l'arrêt des centrales. On a une grosse utilisation de robots sur nos centrales, par exemple à Creys on en a 3 nouveaux qui vont être installés. On commence à bien savoir utiliser ça.

Evidemment qui dit déconstruction, dit gestion des déchets. Ce qu'il faut retenir c'est que quand on démantèle une centrale :

- 80 % des déchets sont des déchets conventionnels qui concernent beaucoup de métaux mais avant tout beaucoup de béton et de gravats de bâtiments.

- 20% des déchets issus du démantèlement d'une centrale sont des déchets radioactifs. Beaucoup de métaux aussi.
- 0% de déchets hautement radioactifs puisque quand on arrête une centrale on évacue le combustible du réacteur à démanteler qui peut être retraité et recyclé donc il n'est pas considéré dans la partie démantèlement.

Parmi les 20 % de déchets radioactifs :

- 95 % sont des déchets de très faible activité ou de faible activité, qui ont aujourd'hui déjà deux centres de stockage en surface : Soulaines et Morvilliers dans le grand Est de la France. Parfois on peut faire une étape intermédiaire. En utilisant une de nos filières Cyclife, on peut faire de la réduction de volume. Par exemple si vous avez des tuyaux ou des corps métalliques dans lesquels il y a beaucoup de vide à l'intérieur, on les fonde pour que cela prenne moins de place en tant que déchets.
- 5% de déchets à vie longue, c'est une moyenne sur l'ensemble du parc nucléaire. Pour Creys c'est encore plus faible que ça. Ce sont des déchets dont la destination finale est dans le futur centre de stockage souterrain de l'ANDRA connu du public sous le nom de CIGEO. Et donc en attendant la sortie et la disponibilité de cette filière-là, nous avons cette phase-là qui est un entreposage temporaire qui est d'abord conditionné, puis entreposé dans ce centre temporaire qui s'appelle ICEDA.

Pour vous donner les chiffres sur le site de Creys-Malville : 500 000 tonnes globales de déchets vont être produits lors du démantèlement de la centrale, 400 000 qui sont des déchets conventionnels, majoritairement des bâtiments encore une fois. 20 % de déchets radioactifs donc c'est à peu près 100 000 tonnes et les déchets à vie longue concernent 200 tonnes. Ce qui fait 0,2%.

Deuxième question qui arrive très souvent sur la table quand on parle de démantèlement, c'est : comment vous financez tout cela ? Le coût total futur du démantèlement des tranches déjà arrêtées et celles actuellement en production est estimé à 60 M€ aujourd'hui. Avec cela on finance la déconstruction des centrales à proprement parlé et les combustibles et on les recycle. Si un jour on arrive à trouver une filière locale, il faudra quand même traiter les tous derniers, donc il y a de l'argent prévu pour cela. Et puis également il y a une partie importante pour la gestion des déchets radioactifs, dont une très grosse partie, quote-part, du financement d'EDF au projet CIGEO. Ça c'est le coût total évalué, dépensé sur les prochaines décennies car c'est long le démantèlement. Pour pouvoir être sûr que dans les prochaines décennies on pourra sortir l'argent à l'heure venue, on place de l'argent de côté et cet argent est sécurisé. Cet argent sécurisé va rapporter forcément puisqu'il est placé au cours des années. On va au fur-et-à-mesure des années retirer l'argent nécessaire pour démanteler. Donc pour couvrir ces 60 milliards sur la chronique de démantèlement qui est prévu, nos financiers, sous contrôle de la Cour des comptes, ont évalué qu'il fallait qu'EDF place 25,7 M€ de côté. C'est ce que l'on appelle une provision.

On voit parfois dans les médias des chiffres, disant EDF estime que c'est 60 milliards alors que l'an dernier il avait estimé que c'était 25 milliards, donc non. C'est juste qu'il ne faut pas tout mélanger. Ce que l'on a mis de côté s'appelle la provision. Le deuxième chiffre, c'est le devis : c'est la somme qui sera utilisée. Le système financier est placé sous le contrôle de l'Etat bien évidemment et la Cour des comptes, qui comme tout organisme de contrôle, nous challenge régulièrement, nous pose des questions et cela affine les détails de nos prévisions. Voilà pour la présentation globale sur le démantèlement.

6) Point sur l'état d'avancement du démantèlement du réacteur

M Damien BILBAULT

Le support de la présentation est présenté en annexe.

Sur l'année 2017, à Creys-Malville, on n'a pas de grand carénage. Cela dit, il y a 350 salariés qui travaillent sur le site au quotidien : à peu près 80 salariés EDF et 270 prestataires. Un site type CNPE en exploitation va avoir des salariés d'entreprises prestataires qui vont venir au moment des arrêts de tranche et qui vont partir après. Ces personnes viennent pour des périodes temporaires et repartent, et d'ailleurs souvent ils bougent de site en site. Nous nous n'avons pas besoin de gérer des pics de charge et des baisses de charge et donc, en fait, la plupart de nos salariés prestataires sont quasiment permanents sur le site et vivent dans la région.

On a 17 M€ de dépenses de fonctionnement et de maintenance annuel. Ça, c'est hors travaux. Car si par exemple pour une raison ou une autre, on arrête complètement de démanteler, cela continuerait de nous coûter cela. Et il y a un certain nombre de taxes versées.

Ce qu'il faut savoir des grandes étapes de la déconstruction : arrêt en 1998. Jusqu'en 2006, il s'est passé principalement deux choses :

- Le premier c'est que pour EDF dans un premier temps, l'arrêt a été un peu une surprise. EDF a réfléchi à « comment on allait démanteler ».
- Et une fois que l'on a arrêté la stratégie « comment on allait la démanteler », il a fallu faire adhérer nos différentes parties prenantes à cette stratégie et notamment l'ASN. Ce qui était l'ASN à l'époque et qui a dû instruire ce dossier-là et valider la stratégie de démantèlement. C'est à ce moment-là qu'en 2006, on a eu l'autorisation de démanteler.

Question 5

M Alain PERROUD

Ces 8 ans, ce n'était pas pour attendre que cela refroidisse alors ?

M Damien BILBAULT

Non.

M Damien BILBAULT

En parallèle on a quand même fait des choses. Il a fallu gérer déjà nos salariés. On a fait un certain nombre de démantèlements non nucléaires : la salle des machines a été démantelée par exemple. C'étaient des opérations assez visibles mais finalement pas très techniques. Du point de vue aspect très technique, on a déchargé le réacteur en enlevant le combustible.

Depuis 2006, on a, à proprement parlé, démarré les opérations de démantèlement. A ce moment-là il n'était plus possible de faire marche arrière. On a démarré avec une stratégie dont l'enjeu était de retirer le plus vite possible le risque sodium de l'installation. Puisque ce réacteur est un réacteur de technologie très spécifique, il était refroidi par quasiment 6 000 tonnes de sodium liquide. Le sodium a de très mauvaises propriétés vis-à-vis de l'eau et vis-à-vis de l'air. Donc la priorité a été de traiter ce sodium-là. Et on est arrivé en 2017, à la fin de cette première phase. Donc là où il y avait plusieurs milliers de mètres cubes de sodium dans la cuve du réacteur, on a en 2017 réalisé une opération de mise en eau. L'eau et le sodium cela fait très mauvais ménage, c'est un peu symbolique mais le fait d'avoir mis de l'eau dans la cuve montre bien que l'on a fini cette première étape.

Au cours de ce temps-là, la quantité de sodium ayant diminué, les risques à l'extérieur que la centrale pouvait faire peser sur les différentes populations ont diminué. Ce qui explique notamment la diminution du périmètre du PPI. Alors il reste du sodium sur l'installation, mais pas beaucoup : on parle de quelques tonnes mais ils sont maintenant présents de manière plutôt diffus, soient en films, soient en petits gratons sur certaines parties de l'installation. Ce sodium peut toujours s'enflammer en contact avec de l'air et de l'eau. Mais maintenant il est en quantité tellement petite qu'il ne va plus provoquer d'incendie généralisé de l'installation. Les systèmes de filtres et de ventilation de la centrale font qu'il n'y a plus de raison que cela puisse avoir un impact sur l'environnement à l'extérieur. Par contre il en reste quand même.

Question 6

M Fabrice DUFOUR

La construction de l'APEC c'est quand ? 2003-2004 ?

M Damien BILBAULT

La construction de l'APEC a été prévue bien avant. L'APEC a été construite fin des années 80. Puisque c'était la chaîne d'évacuation du combustible. Par contre la piscine a été vide. Les écoliers de Creys allaient voir la piscine, ils allaient prendre des photos et se pencher au-dessus de la piscine. C'est impossible aujourd'hui. Le premier combustible a été mis dans l'APEC en 2002.

M Damien BILBAULT

Maintenant qu'il y a de l'eau dans la cuve on va démarrer un démantèlement plus classique du réacteur.

- Avec notamment à la fin de l'année 2018, on va ouvrir la cuve, retirer les bouchons, démanteler ces bouchons dans des ateliers spécifiques qui vont être créés. Et ensuite on va envoyer dans la cuve des robots qui vont aller la découper.

- Courant des années 2020, il faudra démanteler les générateurs de vapeur qui ont juste été vidangés actuellement mais qui n'ont pas été démantelés. Pourquoi on ne les a pas faits plus tôt ? Comme M BILBAULT l'a dit, on a cherché à lisser la charge d'activité, c'était le meilleur moment de le faire. Ensuite le démantèlement de la majorité des bâtiments du site sera réalisé. Ce qui nous amène fin 2030, fin du démantèlement du réacteur de Superphénix.
- Après dans les années 2035, on aura le déchargement du combustible de l'APEC et le démantèlement de l'APEC derrière, qui sera beaucoup plus simple.

M BILBAULT a quelques zooms de slides concernant les grandes réalisations de cette année.

On a carbonaté la cuve, c'est-à-dire traité le sodium résiduel de la cuve par un gaz chimique qui a permis de détruire les dernières quantités de sodium présentes dans la cuve. C'était une photo à l'intérieur.

On a mis en eau la cuve du réacteur. Principal avantage de mettre en eau la cuve : c'est que les structures un peu complexes que l'on voit en gris dans le bas du réacteur sont des structures irradiantes, radioactives et l'eau protège très bien des radiations. Donc le fait d'avoir mis de l'eau dans le réacteur va permettre d'enlever les bouchons de la cuve et faire sortir les différents éléments en toute sécurité pour nos différents intervenants.

Les tous derniers travaux sont la mise en air de la cuve. Cela ne paraît pas être grand-chose mais comme il y a de l'eau dedans et plus de sodium, il n'y a plus de raison d'avoir des gaz neutres. C'est quelque chose qui ne parle pas trop au public mais qui pour nous est très importante. Comme il n'y a plus d'azote présent sous pression dans le bâtiment réacteur on n'a plus risque d'anoxie qui était aussi un risque très important pour nos salariés.

Dans le tunnel C, installation du bâtiment réacteur qui est complètement démantelée et vide, on est en train de créer un atelier de découpe qui sera entièrement télé-opéré, qui permettra de découper un certain nombre d'éléments radioactifs. Donc clairement ce sont des innovations technologiques avec comme priorité la sécurité de nos intervenants. Parce que forcément la personne qui pilote le robot prend moins de risque en pilotant un robot, surtout derrière un mur de béton épais, plutôt que d'aller au contact des différents éléments. Ce robot, que l'on devine sur la photo en bas du slide, est actuellement en test. Les intervenants qui vont travailler sur le site se forment sur une maquette qui est à l'échelle 1 de ce robot présent à côté du Tricastin. Les intervenants vont arriver à la fin du mois et les opérations de découpe, après l'autorisation de l'ASN qui évidemment étudie la manière dont on va faire ça, devraient avoir lieu à la fin de l'année.

M BILBAULT parle de ça même si ce ne sont pas des travaux très importants : EDF a démantelé la station de pompage de l'installation l'an dernier. Il avait été présenté à la CLI il y a maintenant deux ans, une opération de dragage de sédiments devant la station de pompage, pour permettre son démantèlement. Accessoirement, c'est l'un des rares chantiers qui, dans les dernières années, se voit depuis l'extérieur de l'installation. On fait énormément de choses à l'intérieur et les riverains nous disent « mais vous ne faites rien ! ». Non, ce n'est pas que l'on ne fait rien mais on fait des choses cachées derrière nos murs. Celle-là elle s'est bien vue de l'extérieur, notamment depuis un bout de Flévieu qui est sur la commune de Briord. Clairement il y a des choses en moins. On a recyclé 500 tonnes d'acier issus de ce démantèlement. On a presque tout recyclé.

EDF réalise des opérations d'exploitation du site avec la plus grande rigueur possible, notamment par l'existence de la piscine de l'APEC et de son combustible et également de l'ensemble des activités supports nécessaires au bâtiment réacteur. Une équipe travaille en trois huit et délivre ce que l'on appelle des « régimes » : c'est ce qui permet de travailler en toute sécurité. Elle réalise des essais périodiques des matériels, et délivre les autorisations de travailler avec, ce que l'on appelle les permis de feu, c'est-à-dire les points chauds.

Et puis voilà quelques opérations, on fait régulièrement des maintenances de diesels. On a mis aux « normes séismes » certains réservoirs. Et quand il fait très froid on doit adapter un certain nombre de choses sur l'installation.

M BILBAULT présente maintenant un domaine qui est plutôt secret. Vu l'actualité, cela ne fait jamais de mal d'en parler un petit peu. On a, de par l'existence de l'APEC sur le site, du combustible, on est soumis à tout un tas de règles sur la protection de cette matière nucléaire. On a renforcé significativement la protection du site cette année. Evidemment tous les détails ne seront pas donnés. Cela dit, la protection de matière nucléaire se fait comme des poupées gigognes, c'est-à-dire avec des barrières successives. Il y en a qui sont assez visibles.

Dans les barrières les plus visibles on peut avoir un nouveau bâtiment de contrôle des accès, ce qui permet de faire des contrôles poussés à l'entrée du site. On a aussi, mais là il faut venir sur le site pour le voir, des barrières assez impressionnantes en termes de hauteur. Dessus, on a évidemment profité de tout un tas d'innovations technologiques comme des caméras, qui zooment, ce qui permet de suivre les intrus et de

s'allumer automatiquement quand il y a des intrus et différents systèmes de protection. On a réalisé pour 6 M€ d'investissement.

On réalise extrêmement régulièrement, avec nos collègues présents de la gendarmerie qui sont sur le site et également la gendarmerie départementale, un certain nombre d'exercices. On a également des inspections d'une autre autorité indépendante qui n'est pas l'ASN, qui est le haut fonctionnaire à la sûreté qui est chargé de surveiller ces domaines-là. M BILBAULT n'en dira pas beaucoup plus sur ce sujet sur lequel EDF fait extrêmement attention.

Ensuite, M BILBAULT présente le zoom de quelques chantiers 2018 qui vont occuper EDF. Principalement, le jalon clé de l'année, c'est l'ouverture de la cuve qui va avoir lieu à la fin de l'année. Pour cela, un certain nombre d'opérations préparatoires sont à faire pour ouvrir la cuve. On est également en train de préparer les ateliers qui vont servir à démanteler les différents éléments que l'on va sortir. On va soulever des charges assez lourdes, de 100 tonnes. Avant de faire ça, EDF a planifié des activités de maintenance des moyens de manutention et en parallèle on a nos activités classiques de traitement chimique. C'est la destruction des petites quantités de sodium qui restent. Et puis des activités d'exploitation qui elles vont être continuées : on va supprimer le risque azote dans le BR à la fin du mois.

Clairement la sécurité et la sûreté sont une priorité de chaque instant, l'ASN a parlé de ses inspections. On a eu cette année deux accidents avec arrêt, c'est moins que les années précédentes. Mais cela ne nous satisfait pas du tout puisque dans les deux cas on a eu un accident relativement grave, avec un intervenant qui s'est électrisé, il y a un an en travaillant avec une torche à plasma – c'est comme une lampe à souder mais à l'envers. Cela a été assez sérieux avec un certain nombre de choses qui ont été mises en œuvre derrière pour renforcer la surveillance des prestataires qui travaillent dans ce domaine-là, avec ce risque-là. Il y a eu des écarts sérieux sur ce chantier donc le prestataire en question ne travaille plus avec nous.

Il y a eu plusieurs départs de feu au cours de l'année. Quatre ont été éteints instantanément par la personne qui était au plus proche de l'installation. Le dernier a été plus compliqué puisqu'on a eu un petit graton de sodium qui s'est retrouvé là où il ne devait pas, c'est-à-dire qu'il s'est retrouvé dans un sac de déchets et il a pris feu quelques heures après l'arrêt du chantier. Cela a nécessité à ce moment-là, l'intervention des pompiers. Ils ont très rapidement éteint le feu. D'ailleurs, de mémoire, il était maîtrisé avant que les pompiers n'arrivent sur le site. Les pompiers ont confirmé la fin de l'extinction. Par contre, quand les pompiers arrivent sur le site, c'est tout de suite impressionnant, je crois qu'il y avait 21 camions.

On a les indicateurs avec nos événements significatifs en termes de sûreté et d'environnement. A noter que cette année, on a eu beaucoup d'événements significatifs environnement liés à des problèmes récurrents sur nos climatisations de bureau. Nos pompes à chaleur de bureau, qui sont de grosses pompes à chaleur, ont toutes été changées à la même époque et on a un défaut générique. Elles ont quasiment toutes fui les unes à la suite des autres au cours de l'année. Comme une pompe à chaleur travaille avec un gaz à effet de serre, l'émission de ce gaz à effet de serre a un équivalent de CO₂. Si on fait la somme, cela concerne huit événements au total concernant l'environnement sur ce domaine-là. La somme de tout ça représente 400 tonnes d'équivalent CO₂ sur l'ensemble de ces huit événements. Lorsque l'on s'est rendu compte que l'on avait un défaut générique, on a décidé de toutes les changer.

Sinon concernant les événements significatifs sûreté, on a eu des écarts de qualité documentaire et deux événements significatifs dus à des écarts qui n'auraient jamais dû se produire et qui ont conduit au départ de feu. Comme on a de vrais risques incendie, on réalise des exercices très régulièrement avec nos équipes d'intervention incendie sur site. On réalise également des exercices incendie avec les pompiers du SDIS 38 uniquement pour se préparer aux cas les plus improbables et les plus extrêmes. On réalise des exercices avec la FARN, la Force d'Action Rapide du Nucléaire, qui a été créée pour l'ensemble des centrales nucléaires de France dont Creys-Malville en cas d'accident extrême de type Fukushima.

Concernant l'environnement, on a fini les étapes clés de traitement de l'installation à partir du milieu de l'année 2017, ce qui a permis de diviser par un facteur 50 les rejets de tritium gazeux à la cheminée de la centrale. Concernant Creys, on a 1 250 tonnes de déchets évacués cette année dont 280 de déchets nucléaires. Ça c'est la photo de notre ancienne salle des machines qui sert de local tampon pour la gestion de nos déchets nucléaires. On a valorisé 100% de nos déchets conventionnels. Après c'est plus anecdotique, dans la mesure du possible quand on démantèle des choses non nucléaires réutilisables, on essaye d'en faire don et il y a des installations qui sont parties sur le parc en exploitation. Cette année on a fait don d'un portique de sécurité pour former des jeunes. On a donné également des casiers de vestiaires à l'ensemble des sapeurs-pompiers de la région. Régulièrement on a du matériel en trop, notamment des bureaux en ce moment.

Evidemment on réalise un suivi environnemental régulier de l'installation. Il faut savoir qu'on est soumis exactement à la même réglementation et aux mêmes types d'analyses que n'importe quel site nucléaire,

qu'ils soient en exploitation ou en déconstruction. De toute façon, de par l'APEC, on est en exploitation, ce qui représente près de 10 000 analyses réalisées en 2017, analyses dont les résultats sont tous disponibles sur le site internet de la centrale. Dans ces analyses-là, certaines ont été réalisées conjointement avec l'IRSN. Et puis en février on a été re-certifié ISO 14000, norme qui permet de justifier notre qualité en matière d'environnement.

On a un nouveau projet en cours qui ne concerne pas 100% du site. Le site est un site industriel. Il y a une superficie qui a été libérée, il y a quelques années où avant, il y avait d'anciens bâtiments qui ont été démantelés. Donc on a décidé, conjointement, avec la partie d'EDF qui s'occupe d'énergies nouvelles, d'installer 14 hectares de panneaux photovoltaïques. Donc 14 hectares de panneaux photovoltaïques c'est assez facile ça fait 14 MW en moyenne. Evidemment la nuit ça ne produit pas grand-chose. En moyenne ça permet d'alimenter une ville de 14 000 habitants.

Le calendrier est de déposer l'appel d'offre en décembre prochain et de viser une mise en service fin 2019. C'est assez rapide. Ce site-là est un précurseur du plan solaire d'EDF. EDF a lancé un grand plan solaire qui vise à construire 30 GW entre 2020 et 2035. On sera un tout petit peu en avance.

On vise à faire connaître ce que l'on fait, on est fier de ce que l'on fait. On n'hésite pas à dire régulièrement que c'est le plus grand bâtiment réacteur en déconstruction au monde, donc on a du grand public, des scolaires, des voisins, des institutionnels, des Japonais, beaucoup de Japonais. Pourquoi des Japonais ? Parce que les Japonais viennent d'arrêter un réacteur au sodium qui s'appelle Monju. Et ils sont en train de se poser les mêmes questions que nous il y a 20 ans. Donc on les aide à se poser les bonnes questions.

7) Questions - réponses

Question 7

M Alain PERROUD

J'ai une question à chaud, j'observe que la fête des voisins attire plus de monde que les réunions de la CLI. Donc est-ce que l'on ne pourrait pas considérer que la fête des voisins que vous organisez vaut une séance publique de la CLI au sens de la loi de transition énergétique ? ça nous éviterait de refaire une réunion.

Mme Annick MERLE

Ce serait un format de réunion intéressant.

M Damien BILBAULT

C'est vrai que ça marche assez bien. On a eu 1 300 visiteurs qui sont venus visiter les parties industrielles de l'installation et on a 1 600 enfants qui sont venus aussi car on fait 2 fois par semaine des animations scientifiques.

Question 8

Dr Jean-René CAUSSE

Vous dites que quand les pompiers interviennent, ils sont très nombreux. Comment faites-vous pour la radioprotection ?

M Damien BILBAULT

Justement, dans nos événements significatifs de cette année on en a eu un avec un pompier. Ils ont fait rentrer des mineurs dans le bâtiment réacteur. Alors comment on fait pour la radioprotection ? Déjà il y a beaucoup de camions mais ils sont assez peu à rentrer. Deuxièmement, ils sont encadrés par nos équipes d'astreinte et de première intervention qui les encadrent et les guident pour respecter les règles et les contraintes, sachant qu'ils ne prennent pas le temps de mettre des moyens supplémentaires par rapport à ce qu'ils ont déjà. Ils ont déjà des casques avec arrivées d'air (ARI). Si jamais après intervention, quand on fait les contrôles radioactifs, ils sont contaminés à ce moment-là on les déshabille et on fait des contrôles supplémentaires. La priorité est le feu, la gestion du feu, sauf dans des cas extrêmes où il y aurait une mise en danger et à ce moment-là on leur dit. Sinon ils y vont tout droit, accompagnés par nos services.

Question 9

Dr Jean-René CAUSSE

J'ai une deuxième question à propos des réacteurs qui sont présents dans la piscine : qu'est-ce qu'ils vont devenir ?

M Damien BILBAULT

Dans la piscine nous avons deux types de combustible. Nous en avons une première partie qui est du combustible partiellement usagé. On va dire 2/3 d'usagé qui étaient dans le cœur de Superphénix au moment de l'arrêt. Et on en a une deuxième partie de cœur neuf. C'est du combustible qui nécessite un retraitement puisqu'il a un pourcentage de plutonium assez élevé. Si on fait un retraitement, il pourrait être utilisé dans d'autre centrale et constituerait une réserve énergétique d'avenir. Donc c'est à ce titre là qu'on le garde. Par contre il faut savoir qu'aujourd'hui, l'uranium ça ne vaut pas grand-chose. Ce n'est pas économiquement rentable de faire cette opération. Si demain ça le devenait ce serait facile. Si on contraire ça ne le devient jamais pour des raisons notamment éthiques, suivant l'avenir de la filière du nucléaire français, ils deviendront des déchets radioactifs haute activité à vie longue, qu'il faudra traiter et qui auront vocation à aller dans un centre d'enfouissement.

8) Conclusion de Madame la Présidente

Mme Annick MERLE

Il me reste à vous remercier d'avoir répondu présents à cette invitation. Remercier nos partenaires qui ont bien voulu préciser leurs rôles et de façon à ce que l'on puisse redémarrer sur une réunion publique qui repose les rôles et les missions de chacun. Vous remercier pour à la fois votre présentation et vos explications extrêmement précises qui nous permettent d'avoir un retour de ce qui se passe au niveau de cette centrale. Remercier Ariane PONT et Alain PERROUD pour leur accompagnement, parce que c'est quelque chose d'assez récent comme vous l'avez compris. En vous souhaitant encore une fois une très belle année et une bonne fin de soirée et vous donner rendez-vous comme on l'a évoqué pour le mois de mai.

Merci beaucoup.

La Présidente de la CLI



Annick Merle